

Déclaration du responsable assurance qualité en protection incendie

1. INFORMATIONS SUR L'OBJET

Bâtiment neuf

Bâtiment existant (transformation/rénovation)

Objet Transformation et rénovation d'un immeuble et création de 3 logements avec arcade commerciale

Adresse Rue Louis de Savoie 86

NPA/localité 1110 Morges

Maître de l'ouvrage Aubry Roger / BATIPRO IMMOBILIER SA

N° dossier ECA (si connu) 805

N° CAMAC (si connu) 235769

Bâtiment ECA/parcelle Parcelle : 91

2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Hauteur totale du bâtiment (en m.) 14.50

Nombre de niveaux hors-sol 5

Nombre de sous-sol 0

Affectations du bâtiment

Habitation

Commerces / locaux publics

Dangers d'incendie particuliers

Systèmes porteurs ou éléments formant compartiments coupe-feu contenant des matériaux combustibles ou une enveloppe

Degré d'assurance qualité attribué à l'ensemble du bâtiment

1 2 3 4

Partie de bâtiment particulière/indépendante

1 2 3 4

3. RESPONSABLE ASSURANCE QUALITÉ

Nom, prénom Etienne Esborrat

Entreprise Amstein + Walthert Lausanne SA

Adresse Avenue d'Ouchy 52

Téléphone +41 21 560 76 14

Email etienne.esborrat@amstein-walthert.ch

Responsabilité Totale

Phase de projet/planification

Phase exécution/suivi des travaux

Qualification(s) / références

- Spécialiste en protection incendie AEAI (degré 2) N° HPI 06514102
- Expert en protection incendie AEAI (degré 2 à 4) N° HPI 10067656
- Déclare disposer de bonnes connaissances des prescriptions de protection incendie de l'AEAI, des procédures administratives applicables et dans la mise en œuvre de l'assurance qualité en protection incendie (Degré 1) (DPI 11-15 - §5.1.3)
- Autres* : **justificatifs à fournir pour approbation de l'autorité** (cv, formation en protection incendie, etc...)

Déclaration à transmettre à l'autorité compétente de police du feu (ECA ou commune)

Par sa signature, le(la) soussigné(e) se déclare compétent(e) et disponible pour réaliser/suivre le concept de protection incendie conformément aux dispositions de l'article 4.1.3 de la DPI 11-15 Assurance qualité en protection incendie et atteste l'exactitude et la conformité des renseignements donnés.

Date 03.12.2024

Signature



*Réservé à l'autorité compétente de police du feu ECA / commune selon répartition de compétence

Validité de l'autorité OUI NON

Si non, justification

Date

Nom et visa